



INSEE
PICARDIE

Analyses

n°59 - 2011



Nouveau zonage en aires urbaines 2010

1 800 000 Picards vivent sous l'influence des villes

Le recensement de la population de 2008 a permis d'actualiser le zonage en aires urbaines (ZAU), fondé sur l'identification des pôles d'emplois et la délimitation de leurs aires d'influence.

Dans ces nouvelles délimitations, 1 800 000 Picards vivent sous l'influence des villes. Parmi eux, 1 400 000, soit les 3/4 de la population picarde, vivent dans un pôle urbain ou sa couronne.

Ainsi, la grande aire urbaine d'Amiens regroupe à elle seule 50 % de la population du département de la Somme.

Le phénomène de périurbanisation occupe une place prépondérante dans la région. En effet, la structuration des grandes aires urbaines de Picardie montre à la fois la faiblesse des grands pôles urbains et la force de leur périphérie. Illustrant cette tendance, les grandes aires urbaines d'Amiens et Beauvais se rejoignent, aux confins des limites départementales.

L'aire urbaine parisienne semble ralentir son extension vers l'Oise au profit du sud de l'Aisne.

Marie-Christine SINOQUET
Insee Picardie

Le zonage en aires urbaines est une description du territoire fondée d'une part sur l'identification des pôles, où se concentrent toujours les emplois, et d'autre part sur la délimitation de leurs aires d'attractivité, fondée sur les déplacements domicile-travail. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes, au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. Le recensement de la population de 2008 a permis d'actualiser le zonage en aires urbaines élaboré en 2001. Il définit 31 aires dont les pôles sont situés en Picardie, parmi lesquelles 10 grandes, 4 moyennes et 17 petites. Il convient d'y ajouter 5 aires (3 grandes et 2 petites) dont les pôles sont situés dans d'autres régions, l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie, mais qui étendent leur influence à l'intérieur du territoire picard.

Au total, ce sont près de 1 400 000 Picards, c'est-à-dire 73 % de la population, qui vivent dans ces aires, que ce soit dans les pôles ou les couronnes afférentes. Cela représente presque 97 000 personnes de plus qu'en 1999, où leur part ne s'élevait qu'à 70 % de la population. Malgré cela, ce pourcentage reste sensiblement inférieur à celui observé sur l'ensemble du territoire métropolitain¹, qui atteint 81 %. L'écart entre régional et national se fait exclusivement sur les grandes aires urbaines (64 % en Picardie contre 72 % en France) ; les parts de population rassemblées par les petites aires et les moyennes, sont beaucoup plus faibles et ne font pas apparaître de différence notable entre les niveaux français et picard.

► L'urbanisation gagne du terrain

La structuration des grandes aires urbaines du territoire picard fait apparaître deux traits essentiels :

- la particularité de la répartition de la population au sein des grandes aires urbaines entre les grands pôles, très nettement sous-peuplés (33 % contre 52 % en France) et leurs couronnes, qui sont au contraire particulièrement surpeuplées (32 % contre 19 %).
- l'importance, dans l'espace des grandes aires urbaines, des communes multipolarisées, c'est-à-dire attirées par plusieurs communes, qui regroupent 13 % de la population en Picardie contre 6 % en France.

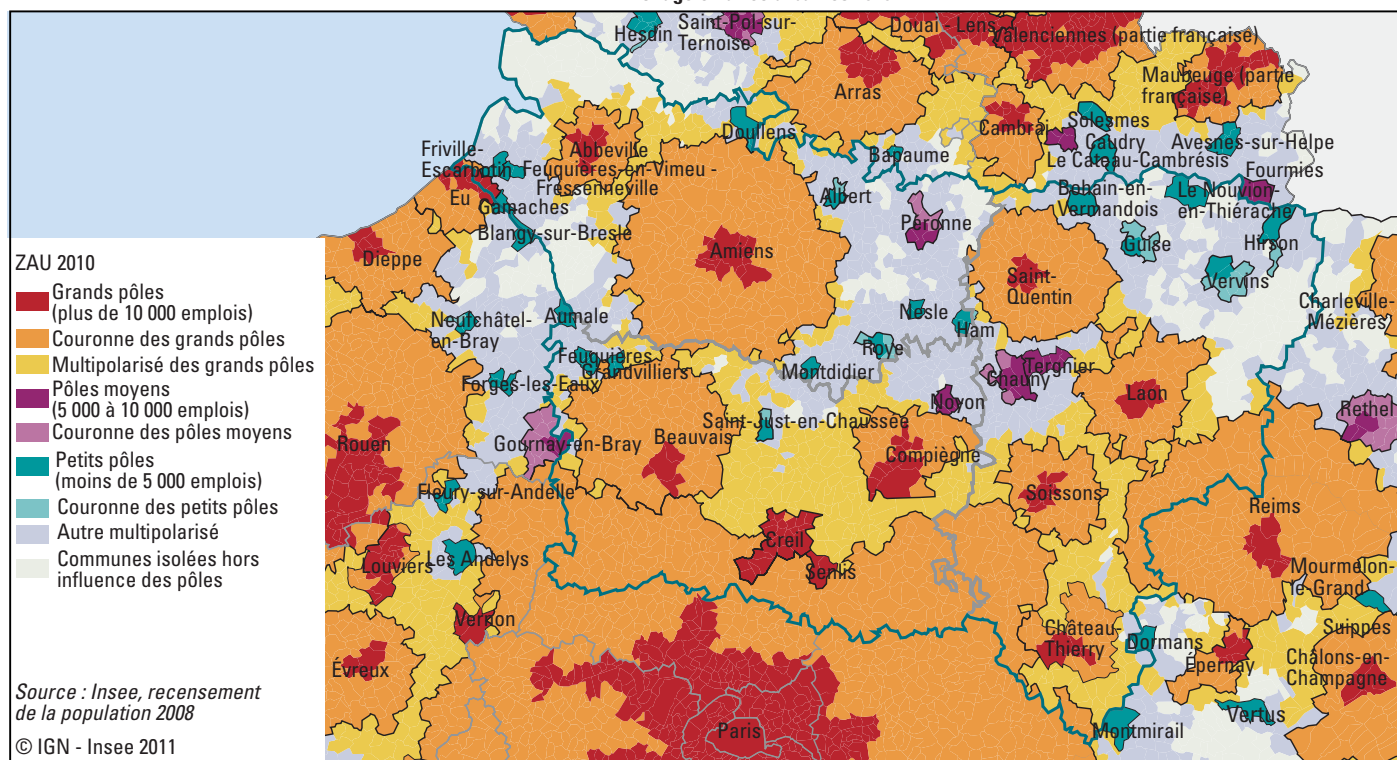
La prise en compte de ces deux caractéristiques traduit bien à la fois la faiblesse des grands pôles urbains et la force de leur périphérie, c'est-à-dire l'importance de la périurbanisation en Picardie. En effet, 1 Picard sur 3 habite dans un grand pôle urbain, soit environ deux fois moins qu'en France ; et presque 1 Picard sur 2 vit dans un espace périurbain, soit deux fois plus qu'en métropole.

Le phénomène de périurbanisation est d'ailleurs en forte augmentation : entre 1999 et 2008, le nombre des picards habitant dans un espace de ce type a crû de 26 %, moins vite qu'en France toutefois, où la hausse atteint 44 %². Dans le même temps,

¹L'aire urbaine de Paris n'a pas été prise en compte dans les comparaisons métropolitaines.

²Les évolutions de population tiennent compte de la croissance démographique, moindre sur la période observée en Picardie que sur le territoire national.

Zonage en aires urbaines 2010



Aires urbaines 2010 - définition 2010 - classement selon la population 2008

	Typologie de l'aire urbaine	Population 2008 du zonage 2010	Surface en 2010 (km ²)	Nombre de communes en 2010	Population 1999 du zonage 1999	Population 1999 du zonage 2010
Amiens	Grande	292 047	2 122,77	257	270 130	287 030
Beauvais	Grande	123 680	1 042,22	126	99 117	118 344
Creil	Grande	117 825	158,28	23	97 455	111 218
Saint-Quentin	Grande	111 595	805,97	99	102 470	113 701
Compiègne	Grande	98 300	428,52	47	106 904	96 125
Soissons	Grande	62 964	418,35	63	64 323	63 435
Laon	Grande	52 541	590,32	75	49 816	51 273
Abbeville	Grande	41 899	306,52	37	35 734	41 318
Château-Thierry	Grande	34 620	312,27	35	31 879	33 572
Tergnier	Moyenne	23 238	48,76	7	24 532	24 017
Chauny	Moyenne	20 416	83,46	10	21 722	20 562
Senlis	Grande	17 206	36,05	2	17 284	17 284
Noyon	Moyenne	15 847	26,95	4	20 869	16 540
Péronne	Moyenne	11 046	61,09	8	12 101	11 373
Hirson	Petite	10 470	50,75	3	12 075	11 458
Albert	Petite	10 301	20,44	2	10 065	10 590
Ham	Petite	8 006	23,42	4	9 900	8 296
Roye	Petite	7 055	37,90	5	8 155	7 281
Friville-Escarbotin	Petite	6 849	20,48	4	8 228	7 003
Guisé	Petite	6 804	51,83	4	7 498	7 355
Doullens	Petite	6 804	37,98	2	7 762	6 635
Montdidier	Petite	6 223	17,25	2	7 642	6 498
Bohain-en-Vermandois	Petite	6 117	31,74	1	6 874	6 600
Saint-Just-en-Chaussée	Petite	5 851	20,52	2	5 498	5 757
Vervins	Petite	4 821	81,58	7	4 295	4 732
Feuquières-en-Vimeu - Fressenneville	Petite	4 757	16,65	2	5 362	4 704
Grandvilliers	Petite	3 822	16,97	3	3 626	3 626
Nesle	Petite	3 040	14,52	2	3 227	2 968
Feuquières (3)	Petite	2 844	24,55	3		2 717
Le Nouvion-en-Thiérache (3)	Petite	2 829	48,42	1		2 917
Gamaches (1)	Petite	2 834	9,92	1	2 949	2 949
Paris (2)	Grande	243 567	2 454,97	258	176 904	233 055
Reims (2)	Grande	17 251	547,27	67	9 093	15 512
Eu (2)	Grande	7 170	32,14	5	7 089	7 089
Blangy-sur-Bresle (2)	Petite	1 047	7,73	1	1 015	1 015
Aumale (2)	Petite	409	9,22	1	426	426
Ensemble de l'espace urbain picard		1 392 095	10 017,78	1 173	1 252 019	1 364 975

(1) Partie picarde uniquement, s'étend sur la Haute-Normandie. (2) Partie picarde uniquement des aires s'étendant sur la Picardie. (3) Nouvelles aires urbaines en 2010.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

la population des grands pôles urbains a quasiment stagné en Picardie (+3 %) tandis qu'elle continuait à progresser sur le territoire français (+9 %). Sur cette période, les petites aires comme les moyennes, ont vu leur zone d'influence diminuer et leur population fortement baisser.

► **Amiens, 33^e aire urbaine française, compte près de 300 000 habitants**

Dans la Somme, la grande aire urbaine d'Amiens s'étend et représente à elle seule 50 % de la population du département. Celle d'Abbeville gagne aussi en influence. Cela a pour effet d'affaiblir les autres aires, qui perdent souvent une partie non négligeable de leur couronne ; c'est le cas de Péronne, seule aire moyenne du département, et des 8 petites aires. Néanmoins, ces petites aires concentrent quand même 10 % de la population du département, soit le double de la moyenne nationale, et contribuent à faire que l'espace multipolarisé de la Somme est plus important que dans les deux autres départements picards.

En revanche, dans l'Aisne, la répartition géographique équilibrée des emplois au sein du département conduit à la constitution de 10 aires, d'influence plus limitée ; réunies, elles n'englobent que 60 % de la population du département. Les grands pôles se concentrent autour des chefs-lieux d'arrondissement (Château-Thierry, Laon, Saint-Quentin, Soissons) à l'exception de Vervins. C'est d'ailleurs en majorité dans le nord-est du département, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Vervins, que se constituent les petits pôles. Enfin, Tergnier et Chauny sont les deux pôles moyens du département.

Dans l'Oise, l'urbanisation croissante du territoire ne laisse pas de place aux communes isolées et très peu aux moyens ou petits pôles. Plus de 90 % de la population résident dans les espaces des grandes aires urbaines. Beauvais, Compiègne, Creil et Senlis sont les grands pôles isariens. L'espace multipolarisé des grands pôles y est plus étendu que dans les deux autres départements.

Parmi les moyennes ou grandes aires de la région, Tergnier, Senlis et Noyon ne possèdent pas de couronnes et celle de Creil n'a qu'une commune. Dans ces quatre cas, on peut formuler l'hypothèse que l'attractivité des pôles est freinée

Catégories du zonage en aires urbaines de 2010 - En Picardie

	Nombre de communes	en %	Population en 2008	en %	Surface (km ²)	Densité (hab/km ²)	Population en 1999 ZAU 1999 recalculé	Population en 1999 ZAU-2010
Grandes aires urbaines	1 094	47,8	1 220 665	64,0	9 256	131,9	1 068 198	1 188 956
Espace des grandes aires urbaines								
Grands pôles (plus de 10 000 emplois)	85	3,7	620 082	32,5	859	721,8	601 421	615 834
Couronne des grands pôles	1 009	44,0	600 583	31,5	8 397	71,5	466 777	573 122
Multipolarisé des grandes aires	409	17,9	249 041	13,1	3 589	69,4	208 213	236 191
Espace périurbain*	1 418	61,9	849 624	44,6	11 985	70,9	674 990	809 313
Aires moyennes	29	1,3	70 547	3,7	220	320,3	99 190	72 492
Espace des autres aires								
Pôles moyens (de 5 000 à 10 000 emplois)	19	0,8	67 050	3,5	159	422,1	89 712	69 140
Couronne des pôles moyens	10	0,4	3 497	0,2	61	57,0	9 478	3 352
Petites aires	50	2,2	100 883	5,3	542	186,2	127 744	103 527
Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	34	1,5	96 294	5,1	405	238,0	115 733	98 942
Couronne des petits pôles	16	0,7	4 589	0,2	137	33,4	12 011	4 585
Autres communes multipolarisées	507	22,1	182 692	9,6	3 950	46,2	164 480	174 521
Communes isolées hors influence des pôles	202	8,8	82 773	4,3	1 843	44,9	189 656	81 794
Ensemble	2 291	100,0	1 906 601	100,0	19 399	98,3	1 857 481	1 857 481

En France métropolitaine hors aire urbaine de Paris

	Nombre de communes	en %	Population en 2008	en %	Surface (km ²)	Densité (hab/km ²)	Population en 1999 ZAU 1999 recalculé	Population en 1999 ZAU-2010
Grandes aires urbaines	13 691	39,4	35 991 116	71,9	182 005	197,7	30 752 069	33 896 073
Espace des grandes aires urbaines								
Grands pôles (plus de 10 000 emplois)	2 798	8,0	26 158 857	52,3	40 517	645,6	23 929 179	25 244 208
Couronne des grands pôles	10 893	31,3	9 832 259	19,6	141 488	69,5	6 822 890	8 651 865
Multipolarisé des grandes aires	3 971	11,4	3 207 765	6,4	51 451	62,3	2 207 339	2 901 909
Espace périurbain*	14 864	42,7	13 040 024	26,1	192 939	67,6	9 030 229	11 553 774
Aires moyennes	1 243	3,6	2 106 758	4,2	20 511	102,7	2 458 322	2 030 988
Espace des autres aires								
Pôles moyens (de 5 000 à 10 000 emplois)	440	1,3	1 757 186	3,5	8 997	195,3	2 077 515	1 711 418
Couronne des pôles moyens	803	2,3	349 572	0,7	11 514	30,4	380 807	319 570
Petites aires	1 454	4,2	2 495 624	5,0	26 019	95,9	3 443 463	2 436 028
Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	867	2,5	2 328 479	4,7	18 319	127,1	3 183 336	2 278 098
Couronne des petits pôles	587	1,7	167 145	0,3	7 699	21,7	260 127	157 930
Autres communes multipolarisées	7 028	20,2	3 311 518	6,6	102 817	32,2	3 312 793	3 051 152
Communes isolées hors influence des pôles	7 385	21,2	2 932 987	5,9	143 970	20,4	5 204 606	2 846 468
Ensemble	34 772	100,0	50 045 768	100,0	526 772	95,0	47 378 592	47 162 618

*L'espace périurbain comprend la couronne des grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

par l'influence des pôles voisins ; c'est particulièrement vrai pour Senlis avec Paris.

Selon la taille de leur population, les aires picardes peuvent être réparties en 4 groupes. Le premier comprend Amiens, la plus grande aire urbaine picarde, qui compte près de 300 000 habitants, Celle-ci devance la partie picarde de l'aire urbaine de Paris (245 000 habitants) et se classe 33^e sur les 771 aires métropolitaines. Les grandes aires de Beauvais, Creil, Saint-Quentin et Compiègne se situent autour des 100 000 habitants et composent un deuxième groupe. Un troisième rassemble les grandes aires urbaines de Soissons, Laon, Château-Thierry et Abbeville, qui ont une population supérieure à 30 000 habitants. Les autres aires urbaines forment le dernier groupe, à l'intérieur duquel les plus petites aires picardes atteignent à peine 3 000 habitants.

► Les aires urbaines d'Amiens et Beauvais se rejoignent

Entre 1999 et 2008, l'évolution des aires urbaines peut résulter de deux facteurs : la modification du zonage due à l'attractivité des pôles d'emploi (extension ou diminution) et l'évolution de la population des communes concernées (densification ou dépeuplement).

Ces deux phénomènes se combinent pour les aires urbaines de Beauvais, Abbeville, Amiens et les parties picardes des aires multirégionales de Paris et Reims, qui connaissent une augmentation de population principalement liée à une extension de leur couronne.

Dans le sud de l'Aisne, l'aire urbaine de Paris s'étend le long de la RN2 et des lignes SNCF Paris-Reims et Paris-Soissons. 48 communes ont ainsi été intégrées par Paris, en particulier la totalité du canton de Villers-Cotterêts, et une partie des cantons de Vic-sur-Aisne, Oulchy-le-Château et Neuilly-Saint-Front. Dans l'Oise, l'extension se limite à une partie du canton de Crépy-en-Valois et à quelques communes éparses ; mais ce département étant plus densément peuplé que l'Aisne,

c'est logiquement la population isarienne qui est plus impactée par l'extension territoriale de Paris. Cependant, la région parisienne semble avoir globalement ralenti son extension vers le sud de l'Oise.

Illustrant bien le phénomène de périurbanisation croissante, les grandes aires urbaines d'Amiens et Beauvais se rejoignent aux confins des limites départementales par le biais de la commune de Lavacquerie.

Les augmentations de population des aires de Creil, Château-Thierry et Laon sont à la fois dues à une extension géographique et à une densification de population, mais cela porte sur des nombres de communes plus limités.

Enfin, pour certaines aires, les deux facteurs peuvent avoir des effets contradictoires. Ainsi, la perte de 8 600 habitants de la grande aire urbaine de Compiègne est due à une réduction de la zone, qui a été très légèrement compensée par une densification de la population. Soissons est dans le même cas de figure. L'aire urbaine de Senlis connaît, elle-aussi, une faible densification mais demeure stable au niveau territorial.

Par contre, Saint-Quentin est la seule grande aire urbaine picarde dont la population augmente et la densification diminue. Son évolution est entièrement liée à une forte extension de la couronne, des villes comme Ribemont, Origny-Sainte-Benoite, Jussy, Mont-d'Origny en faisant désormais partie.

► Les aires moyennes en perte de vitesse

Entre 1999 et 2008, les quatre pôles moyens picards voient tous leur couronne se réduire ou disparaître. En effet, l'attractivité de ces pôles est mise en concurrence avec celle des grands pôles voisins, qui génère une multiplication des destinations de travail. Ainsi, l'ancien pôle moyen de Clermont qui disparaît, en raison de la diversification des déplacements de ses actifs entre Creil, Beauvais, Compiègne et Paris. De même, l'aire de Noyon perd 5 000 personnes dont la quasi-totalité s'explique par une diminution territoriale ; elle se ré-

duit désormais à son unité urbaine. Chauny et Péronne perdent respectivement 1 300 et 1 000 habitants, là aussi à cause d'une diminution territoriale. Dans le cas de Tergnier, la perte de population est plutôt due à un dépeuplement car son aire ne perd qu'une commune. En effet, depuis 1999, certaines communes de la zone ont vu leur population diminuer chaque année de plus de 1 %.

La perte d'attractivité de ce type de communes est assez spécifique à la région puisque, dans les autres régions limitrophes de l'Île-de-France, près de la moitié des aires moyennes gagne de la population, essentiellement grâce à l'extension de leur couronne. Les 4 aires picardes figurent parmi les 9 aires (de cet ensemble de régions limitrophes de l'Île-de-France) perdant plus de 5 % de population depuis 1999.

► Les petits pôles résistent mais perdent de leur influence

Dans cette même logique, les petits pôles picards perdent également de leur attractivité, même s'ils restent encore nombreux en Picardie. 4 gagnent de la population : Vervins, Saint-Just-en-Chaussée, Granvilliers et Albert. Deux font leur apparition en 2010 ; il s'agit de Feuquières dans l'Oise et du Nouvion-en-Thiérache dans l'Aisne. Feuquières, nouvelle aire en 2010, bénéficie à la fois de la proximité de la sortie d'autoroute d'Aumale et du dynamisme de l'aire urbaine de Beauvais. Les 11 autres petites aires perdent des habitants, souvent à cause d'un dépeuplement mais aussi, parfois, en raison d'un recul de leur zone d'influence, comme Ham, Roye ou Montdidier.

► 23 % de Picards vivent dans une commune multipolarisée, c'est le plus fort taux national

Parallèlement, le nombre de communes hors influence des pôles, quelle que soit leur taille, est faible (202, soit 9 % de l'ensemble des communes picardes, alors qu'elles représentent 22 % de l'ensemble des communes françaises). Elles rassemblent 4 % de la population picarde, ce qui est nettement inférieur à la moyenne métropolitaine de 6 %. En revanche, la part de la population résidant dans une commune multipolarisée, incluse ou non dans une aire, est de 23 % con-

tre 11 % sur le territoire national. C'est le plus fort taux de l'ensemble des régions de France, devant la Lorraine et les régions de l'ouest de la France. De même, la densité (nombre d'habitants au km²) des couronnes des pôles picards est systématiquement supérieure à celle observée au niveau national, légèrement pour les grands pôles (72 contre 70), plus fortement pour les petits pôles (33 contre 22) et très nettement pour les pôles moyens (57 contre 30), montrant que les zones d'influence des pôles picards sont plus peuplées qu'en moyenne.

L'ensemble de ces éléments permet d'affirmer que la dispersion de l'habitation picarde au sein d'une multitude de bourgs et villages masque, en fait, l'influence de plus en plus prégnante des villes sur la campagne picarde. La réalité est que l'espace rural se fond progressivement dans un espace fonctionnel, où se combinent lieu de travail et lieu de résidence. Et cette attractivité urbaine est confirmée, voire renforcée, par celles des équipements qui engendrent également des déplacements importants. ■

Pour en savoir plus

Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes, Chantal Brutel, division Statistiques régionales, locales et urbaines et David Levy, pôle Analyse territoriale, Insee Première n°1374 - octobre 2011.

Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines, Jean-Michel Floch, département de l'Action régionale, David Levy, pôle Analyse territoriale, Insee Première n°1375 - octobre 2011.

Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie, François Clanché, Odile Rascol, département de la démographie - Insee Première n°1364 - août 2011.

Déplacements domicile-travail en Picardie - Les grands pôles d'emploi de plus en plus attractifs, Blandine Chauvin, Didier Lefebvre - Dreal, Véronique Guiberteau, Patrick Le Scouezec, Jean-Marc Mierlot, Insee - Insee Picardie Analyses n°36 - Oise n°35 - Aisne n°34 avril 2009.

Déplacements domicile-travail dans le Grand Amiénois : plus nombreux et plus longs, Agnès Descamps, Arnaud Laure, Aduga, Véronique Guiberteau, Patrick Le Scouezec, Insee - Insee Picardie Analyses n°30 - décembre 2008.

Le zonage en aires urbaines 2010

Le zonage en aires urbaines 2010 a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influences des villes (au sens unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population de 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile-travail.

Défini une première fois à partir du recensement de population de 1990, il avait été actualisé lors du recensement de 1999. La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois, qualifiées de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue **les grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), **les pôles moyens** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et **les petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir **les couronnes des grands pôles urbains**, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé **grande aire urbaine**.

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de **communes multipolarisées des grandes aires** comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'**espace périurbain**.

On définit par ailleurs **les couronnes des pôles moyens et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un pôle moyen et sa couronne est appelé **aire moyenne** et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne **petite aire**.

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine **les autres communes multipolarisées** dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées **communes hors influence des pôles**.

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 aires moyennes et 415 petites aires.

Contrairement au zonage précédent, le zonage en aires urbaines de 2010 ne distingue pas un espace à dominante urbaine d'un espace à dominante rurale. En effet, définir l'espace rural comme simple complément de l'espace sous influence urbaine ne suffisait plus à rendre compte de la variété des interactions entre villes et campagnes.

